



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

N° 015/2025

SERVICES TECHNIQUES – Vente d'un véhicule PEUGEOT EXPERT immatriculé 647 RF 33

Le Maire de la commune de St Ciers sur Gironde ;

Vu les articles L. 2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du 10 septembre 2020 portant délégation du Conseil Municipal au Maire, de prendre certaines décisions prévues à l'article L2122-22 susvisé ;

Considérant que les biens qui ne relèvent pas du domaine public font partie du domaine privé de la commune, aux termes de l'article L.2211-1 du code général de la propriété des personnes publiques ;

Considérant que les biens mobiliers qui ne figurent pas sur la liste limitative fixée à l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques font partie du domaine privé ;

Considérant que la commune a décidé de mettre en vente un véhicule de marque Peugeot – de dénomination Expert, mis en circulation le 17/06/2003, affecté aux services techniques car il ne répond plus aux besoins de la collectivité ;

Considérant l'accord établi entre la commune et le Garage Valeix, domicilié au 28 rue les Augirons, 33 820 Saint-Ciers-sur-Gironde, pour un prix de vente à 400€ net de taxes.

DECIDE

Article 1^{er} :

Il est autorisé la vente du véhicule Peugeot Expert immatriculé 647 RF 33, au prix de 400€ net de taxes, au profit du garage Valeix, domicilié au 28 rue les Augirons, 33 820 Saint-Ciers-sur-Gironde.

Article 2 : Il sera rendu compte de la présente décision à la prochaine séance du Conseil Municipal.

Article 3 :

Ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-préfet de Blaye et au trésorier d'Etauliers pour contrôle de légalité. Il en sera rendu compte au prochain Conseil Municipal.

Certifié exécutoire :

Reçu en Préfecture le 17/04/2025
Publié ou notifié le 25/04/2025

En mairie, le 17 avril 2025

Le Maire

Pierre CARITAN

